

# Comprendre et mettre en travail les droits culturels



Un module de formation sur 3 jours pour mettre en œuvre et intégrer le référentiel des droits culturels dans les pratiques et les projets professionnels.

Dans la continuité de la recherche-action « Pour une démarche de progrès par les droits culturels » l'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, propose une formation sur 3 jours pour mieux saisir ce référentiel et les changements de paradigme qu'il propose.

Intimement liés à la diversité culturelle qui est « pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant », les droits culturels font partie du système indivisible et interdépendant des droits humains, porté au niveau international par l'UNESCO. Ils portent une exigence de respect de la dignité des personnes, de la singularité de leurs identités et de la diversité de leurs références culturelles, pour faire progresser les libertés et la participation des personnes à la vie culturelle.

**Reconnus par la loi française depuis 2015, les droits culturels s'invitent de plus en plus dans le débat public, et soulèvent encore de multiples questions, critiques et réserves.** Pourtant, mettre en acte les droits culturels, c'est d'abord inventer de nouvelles solidarités, de nouveaux modes de « faire ensemble », plus inclusifs, capables d'intégrer une large diversité de parties prenantes et de reconnaître chaque personne comme contributrice légitime.

Si le champ d'application des droits culturels n'est pas limité à celui des arts et de la culture (le terme culture devant être considéré dans son sens le plus large), il n'en demeure pas moins qu'ils invitent les acteur·ice·s culturel·le·s à ré-interroger le sens de leurs métiers : la relation à l'autre.

**Comment ces droits culturels s'articulent-ils avec les autres droits humains et qu'apportent-ils en plus ?** Quelle traduction peuvent-ils trouver dans les politiques publiques, notamment culturelles, à l'échelle nationale et territoriale ?

Comment s'inscrivent-ils de manière effective dans les projets et les pratiques des actrices et des acteurs culturel·le·s et artistique·s, et dans la diversité de leurs terrains d'action ?

**Cette formation propose d'appréhender les droits culturels à partir des pratiques et des problématiques des participant·e·s, en prenant le temps de la relation à l'autre ainsi que nous y invitent les droits culturels.**

## Prochaine session :

7, 8 et 15 novembre 2024

## Inscription :

<https://framaforms.org/inscription-comprendre-et-mettre-en-travail-les-droits-culturels-novembre-24-1718031804>

**Public :** acteur·ice·s culturel·le·s et artistiques, professionnel·le·s et bénévoles associatifs.

## Objectifs de la formation

- Appréhender les droits culturels (référentiel, repères historiques et textes de référence) et leur mise en travail (portée politique et éthique, enjeux et applications).
- Utiliser des méthodes participatives autour des postures d'attention et d'animation d'un collectif.
- Penser la qualité de la relation et accompagner la participation des personnes à la vie culturelle.
- Comprendre l'analyse d'une pratique à l'aune des droits culturels.
- Se projeter dans son projet/sa problématique à travers la boussole des droits culturels.
- Caractériser ses pratiques professionnelles avec les droits culturels et développer un argumentaire adapté.
- Favoriser les interactions et les synergies entre la diversité des ressources culturelles.

## Approche pédagogique

L'ingénierie de formation est réalisée spécifiquement en fonction des attentes exprimées.

Cette formation s'inscrit dans un cadre de formation-action. Elle est construite de façon à favoriser les interactions entre les participant·e·s et à permettre une approche personnalisée prenant en compte leurs problématiques spécifiques.

L'animation sera adaptée au nombre de participant·e·s et aux modalités d'accueil retenues.

Des apports, éclairages et témoignages, issus d'une diversité d'intervenant·e·s (chercheuses et chercheurs, praticien·nes...) rythmeront la formation.

## Suivi et évaluation

Un dossier documentaire et le support de formation sont transmis aux participant·e·s. Un espace ressources est accessible en ligne, avec des propositions de contenus pour approfondir. Une évaluation de la formation est proposée à la fin de chaque journée, à l'aide d'indicateurs partagés et co-construits avec les stagiaires, qui nourriront le bilan pédagogique réalisé à la fin de la formation.

## Dates et lieux

Les 3 journées de formation seront accueillies à la Maison des Réseaux Artistiques et Culturels au 221 rue de Belleville à Paris 19.

L'organisation d'une visite apprenante en région parisienne est en cours d'étude.

## Durée

3 jours, soit 21 heures de formation.

## Publics

Cette formation s'adresse aux acteur·ice·s culturel·le·s et artistiques, professionnel·le·s et bénévoles associatifs. Elle pourra être ouverte à toutes les personnes intéressées par le référentiel des droits culturels.

Groupe d'une dizaine de personnes.

## Contacts

Demande d'informations complémentaires :

[patricia.coler@ufisc.org](mailto:patricia.coler@ufisc.org) / [gaelle.ferval@ufisc.org](mailto:gaelle.ferval@ufisc.org).

## Jour 1

### Contexte général et présentation des droits culturels

- Présentation de la formation, interconnaissance, récolte des attentes et des problématiques des participant·e·s
- Contextualisation et appréhension globale des droits culturels
- Panorama historique des différentes approches de politiques publiques culturelles
- Droits culturels et éthique de la relation
- Discussions animées en groupe
- Evaluation de la journée à l'aune des notions acquises

## Jour 2

### Les droits culturels en action et méthodologies d'auto-évaluation

- Mises en œuvre des droits culturels, tensions et questionnements
- Atelier : les droits culturels en travail, illustrations et enjeux
- Mise en discussion des enjeux et perspectives portées par les droits culturels
- Analyse de cas à partir de témoignages
- Démarches de progrès, grilles de questionnement et indicateurs d'auto-évaluation
- Evaluation de la journée à l'aune des notions acquises

## Jour 3

### Perspectives de mise en travail des droits culturels dans les pratiques professionnelles

- Témoignages à partir des pratiques professionnelles et politiques publiques
- Ateliers d'écoute solidaire et codéveloppement en petits groupes
- Atelier : droits culturels et terminologie, les mots sont importants
- Évaluation de la formation et conclusion

**Principales thématiques abordées** : diversité culturelle et droits humains fondamentaux, responsabilité et liberté, politiques publiques, démocratie, éthique de la relation, réciprocité, dignité, coopération, économie, émancipation, capacité et participation des personnes.

**Intervenant-es sollicité-es dans le cadre des formations Droits Culturels organisées par l'UFISC** : Laura Aufrère (doctorante sur la culture et les communs et membre de l'Alliance Internationale des éditeurs indépendants) ; Christelle Blouet (Coordinatrice du Réseau culture 21), Patricia Coler (déléguée générale de l'Ufisc - Union fédérale d'intervention des structures culturelles) ; Jean-Pierre Chrétien Goni, directeur du Vent se Lève, anthropologue ; Cécile Offroy, Sociologue à l'association Opale & à l'Université Paris Nord, laboratoire IRIS-EHESS ; Ida Tesla, Metteure en scène, vidéaste et militante associative, artiste associée à l'association Pih-Poh ; ...



L'UFISC, **Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles**, est une fédération professionnelle, qui réunit dix-huit organisations du champ des arts et de la culture, se réclamant de l'économie solidaire.

L'ensemble des membres regroupent ainsi sur l'ensemble du territoire près de 3 000 entreprises artistiques et culturelles, dans différentes activités (création artistique, diffusion et exposition, production d'événements, accompagnement de pratiques culturelles, formation professionnelle, enseignement, médias, numérique...).

Elles sont réunies au sein de l'UFISC autour du **Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture**, qui défend les principes de diversité culturelle et de droits culturels, de coopération et d'économie solidaire, et de coconstruction citoyenne de l'intérêt général.

### Principales ressources issues des travaux de l'UFISC sur les droits culturels

- Le site ressource de la démarche participative menée par l'UFISC ***Pour une démarche de progrès par les droits culturels*** : <https://www.culturesolidarites.org/>
- La publication ***Culture, communs et solidarité : cheminer avec les droits culturels*** <http://www.culturesolidarites.org/articles/publication-culture-et-emancipation>
- ***Les droits culturels, de la parole aux actes***. Cycle de rencontres et de webinaires proposé par les agences Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant et Auvergne-Rhône-Alpes Livre, en partenariat avec l'UFISC : <https://www.culturesolidarites.org/articles/droits-culturels-de-la-parole-aux-actes>
- ***Chemins Faisant***, podcast en 10 épisodes, qui propose de partir à la rencontre d'actrices et d'acteurs culturels, pour qui les droits culturels, ce ne sont pas juste des mots : <http://www.culturesolidarites.org/articles/lepodcast>
- ***Droits culturels - les comprendre, les mettre en œuvre***. Ouvrage collectif, co-édition Editions de l'Attribut, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant et UFISC : <https://www.culturesolidarites.org/articles/droits-culturels-les-comprendre-les-mettre-en-oeuvre>



Cette formation est conçue et organisée en lien avec l'UFISC en IDF, et accueillie à la Maison des réseaux artistiques et culturels (MRAC), pôle de coopération Culture & ESS.



Maison des réseaux artistiques et culturels (MRAC),  
221 rue de Belleville, 75019 Paris.

[contact@ufisc.org](mailto:contact@ufisc.org)

Avec le soutien de



Cofinancé  
par l'Union  
européenne

